

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 1,
Février 2026**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



**LES ÉDITIONS
CROCO**

Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SYLLA Makémisa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Umwandlung von Sprichwörtern in Slogans im Werbediskurs:
eine Untersuchung einiger deutscher Slogans**
Égni Stéphane Dieudonné ÉNIGNI & Epié Augustine Michaela BONGBA 1-17

Etudes hispaniques

2. **La Contrarreforma y la devoción popular en la España del Siglo de Oro**
GONKALIE Gbana Francis 18-31
3. **Políticas públicas y atención a las mujeres víctimas
de violencia machista en España**
Kassoum SORO..... 32-48
4. **Estética de lo abyecto en la familia de pascual Duarte de Camilo José Cela**
Oumar MANGANE..... 49-64
5. **El dilema cubano, entre “revolución” y apertura al mundo**
Dogba Léonce BAWA..... 65-78
6. **La trahison comme acte de libération dans reivindicación
del conde don Julián de Juan Goytisolo**
Christine Abenan SIGNO..... 79-86
7. **La crisis económica de 2008 y su repercusión sociopolítica en España**
Kouadio Stéphane-Yannick KONAN..... 87-98

Lettres Modernes

8. **« Miss lolos » de Frédéric Éhui Meiway :
un discours hétérogène au service de l’expressivité**
Bini Kouamé PRAO, Yao Gatién KONAN & Tchékpoho SORO 99-111

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Industrialisation de la visibilité et reconfiguration du débat public
dans l’émission Jakaarlo Bi**
Alioune Badara GUEYE..... 112-127
10. **Appropriation des termes footballistiques en fulfulde
au Nord-Cameroun : enjeux culturels**
NGAOURI Landri & OLOWA Jean de Dieu..... 128-139
11. **Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques :
les Peuples de la Côte d’Ivoire**
Ayé Clarisse HAGER-M’BOUA..... 140-163

- 12. Communication et Prospective pour une gestion durable des infrastructures d'utilité publique à l'Université Alassane Ouattara**
DAGNOGO Gnéré Laetitia Blama &
KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca..... 164-176
- 13. Précarité socio-économique et accès aux soins au CHU de Bouaké : apport de la communication sociale**
Akissi Germaine KOUASSI & Nibé Dramane SILUÉ 177-192
- 14. Typologies de phrases en tupuri : analyse syntaxique et usages sociolinguistiques**
Jacqueline MAÏKAKE..... 193-205
- 15. Discursive Issues in Emmanuel Macron's Speeches on Leadership (2017-2022)**
Ifedolapo Akinrinlola & Amos Iyiola..... 206-224

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 16. La femme face à la tradition dans le film “ La jumelle” de Lanciné Diaby : entre combat et réalité de la femme**
Olivier Kadja EHILE..... 225-236

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 17. Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)**
Ange Marius AKPO, TOURE Gninin Aïcha &
ETTIEN N'Doua Etienne..... 237-250
- 18. Le littoral ivoirien : Berceau historique de l'Église catholique, inventaire patrimonial et perception contemporaine d'un héritage remarquable**
ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine &
KIENON-KABORE Timpoko Hélène..... 251-267

Histoire

- 19. Le dynamisme social du sexe féminin en Grèce classique Ve- IVe J.-C.**
DIANKA Balla..... 268-277
- 20. La politique étatique de la protection de l'environnement minier en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
Yhattey Hervé Thierry AGUIE..... 278-294
- 21. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009**
Eloge MIEHI & Richard Gouedan MEIGNAN 295-311
- 22. L'espace rural à l'épreuve de l'exploitation forestière au Cameroun sous administration française (1921-1956)**
Yannick ZO'OBO..... 312-321

- 23. Être de son temps ou s'affirmer comme monde.**
Les étudiants africains à Dakar (années 1950-1970)
 Mamadou Yéro BALDE..... 322-339
- 24. La gestion coloniale de l'assainissement de la ville d'Aboisso, 1913-1926**
 N'GUESSAN ROKIA BOUBACARD ÉPOUSE ANOH,
 ESSEY Bonzou Ella épouse OHOUO & BAKAYOKO Nonama Rockya..... 400-414

Géographie

- 25. Impacts de l'orpillage légal sur les écosystèmes préforestiers dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)**
 N'Gromma Florent KOUADIO..... 415-430
- 26.« Effets structurants » du Train Express Régional (TER) à Dakar (Sénégal)**
 Awa FALL..... 431- 452
- 27. Gestion intégrée des ressources en eau de la commune de Medina (Sénégal)**
 René Ndimag DIOUF..... 453- 464
- 28. Dynamique urbaine et développement économique à Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)**
 Konan Norbert KOFFI, Mariam DIOMANDE &
 Songuimadenin Siaka YEO..... 465-482
- 29. Mutation foncière et reconversion paysanne dans la sous-préfecture de Yamoussoukro**
 Achille Roger TAPE..... 483-496
- 30. Exposition au travail des enfants d'immigrants en milieu rural dans la sous-préfecture de Duékoué**
 Kouadio Arnaud Yao & GOHOUROU Florent..... 497-511
- 31. La morbidité infantile des infections respiratoires aiguës dans les districts sanitaires du V Baoulé de 2017 à 2022**
 SEDEHI Akissi Epiphane, TRA BI Zamblé Armand &
 KANGA Kouakou Hermann Michel..... 512-520

Philosophie

- 32. Heidegger et la cybernétique : critique de la réduction de l'existence à la fonctionnalité**
 Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 521-540
- 33. Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans la problématique du développement de l'Afrique**
 Kouadio Louis N'GUESSAN & Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 541-554
- 34. La palabre africaine : une expression de la démocratie**
 N'Guessan Jonas Kouassi..... 555-567

- 35. Cynisme politique et déshumanisation de l'homme
dans le monde vécu aujourd'hui**
Christophe ONGUENE ONGUENE..... 568-581
- 36. L'impérialisme extractiviste en Afrique**
Kouadio YAO..... 582-597
- 37. L'oubli constitutif de la technique :
déconstruire le paradigme technoscientifique**
Gabriel VANNA..... 598-608
- 38. Quine et l'effondrement de l'épistémologie classique**
Koffi Zahouo Alain & Koffi KOUASSI..... 609-622

Anthropologie et sociologie

- 39. Le Togo dans le nouvel ordre géostratégique :
diversification et enjeux de sécurité**
Laré Batouth PENN..... 623-640
- 40. Entre racines ethniques et conscience nationale :
dynamiques identitaires au Gabon contemporain**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 641-659
- 41. Les collectivités territoriales décentralisées et la gouvernance
éducative à l'ère de la décentralisation au Cameroun**
Simon Patou Simon..... 660-677
- 42. Motivation extrinsèque et performance scolaire en contexte ivoirien :
une analyse du rendement des élèves de Troisième et de Terminale
dans le département d'Alépé**
AGUI Lobah Azouan Barthelemy & BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel..... 678-692
- 43. Représentations, croyances et pratiques sociales autour de la route
et des accidents de la circulation en Côte d'Ivoire**
KACOU Fato Patrice & GBOKO Kouadio Roger..... 693-706
- 44. Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrés à Hiré,
sud-ouest de la Côte d'Ivoire**
Dabé Laurent OUREGA..... 707-725

Criminologie

- 45. Délits Economiques à Lubumbashi : Enquête Proactive**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 726-737

Psychologie

- 46. Le rôle médiateur de la régulation émotionnelle entre stress et comportements à risque des mototaximens**
Djiessi Makouam & Placide Mengoua..... 738-756
- 47. Modèles explicatifs du passage à l'acte des auteurs d'agression sexuelle : convergences, divergences, enjeux cliniques**
Kaama Sandrine GOUNDJOA & Kaka KALINA..... 757-770
- 48. Vulnérabilité et résilience chez les enfants de mères dépressives : une étude qualitative en contexte hospitalier ivoirien**
KOFFI Ekissi Jean Armel, Amalaman Franck Severin ANDO & KOFFI N'Guessan Williams..... 771-789

Science de l'éducation

- 49. Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle**
Chiaka SAMAKÉ, Idrissa Soïba TRAORE & Mamadou KOUMARE 790-804

SECTION 4 : SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES

Sciences politiques et administratives

- 50. La continuité des services publics administratifs à l'épreuve des théories et des faits : cas de la ville de Bukavu pendant l'occupation de l'AFC/M23**
David CIZA, Pacifique Makuta MWAMBUSA,
Joseph Munyabeni NYEMBO & Augustin Kahindo MUHESI 805-813

SECTION 5 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 51. Contribution du management participatif dans l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements publics hospitaliers de Bamako**
Zoubeirou HAROUNA, BERTHÉ Soungalo & DICKO Albadia Abdoulaye.... 814-831
- 52. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké**
Gningninri Augustin KONE..... 832-848

SECTION 6 : GEOSCIENCES

- 53. Caractérisation géochimique des roches du socle panafricain de Dan Issa (Sud-Maradi, Niger) par fluorescence X**
Ousmane Loumoumba MOUSSA MAHAMAN, Karimou DIA HANTCHI,
Rachid BOUBACAR OUMAROU & Yaou BAKOYE..... 849-868

Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques : les Peuples de la Côte d'Ivoire

Ayé Clarisse HAGER-M'BOUA

*Université Alassane Ouattara (UAO),
Bouaké- République de Côte d'Ivoire,
Email : hager.clarisse@gmail.com*

Date de soumission : 28-12-2025

Date de publication : 28-02-2026

Résumé

Les premiers êtres humains sur la terre sont apparus en Afrique il y a environ 7 millions d'années selon les résultats scientifiques. Quels étaient donc ces premiers êtres humains ? En nous appuyant sur l'ouvrage de Cheikh-Anta Diop intitulé *Nations nègres et culture : de l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, et les travaux de Théophile Obenga, nous avons rédigé cet article de synthèse en proposant une analyse critique et les avancées sur l'origine des peuples/langues parlées en Afrique subsaharienne, synthétisant la littérature existante, sans présenter de nouvelles données. Au regard des résultats disponibles, nous disons qu'il y avait deux civilisations en Afrique : la civilisation égypto-nubienne et la civilisation hébraïque. L'analyse grammaticale des langues parlées en Afrique : similarités et différences grâce aux résultats des travaux de recherche d'Obenga (1973), ainsi que les éléments historiques et archéologiques, nous ont permis de distinguer les peuples du Nord, ceux des sultanats islamiques du Soudan, ceux de la Corne de l'Afrique et ceux des royaumes d'Afrique subsaharienne, en indiquant que les peuples du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire sont des descendants de Cham (Chamites) et les autres peuples sont des Sémites : descendants d'Abraham (Ismaël, Isaac/Jacob), un Sémite.

Mots clés : Afrique subsaharienne ; peuple chamite ; peuple hébraïque ; Empire du Ghana ; Empire du Mali

Hamite Peoples versus Hebrew Peoples: Peoples from Côte d'Ivoire

Abstract

According to scientific findings, the first humans on Earth appeared in Africa around 7 million years ago. So, who were these first humans? Drawing on Cheikh-Anta Diop's book *Nations nègres et culture: de l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui* (Negro Nations and Culture: From Ancient Egyptian Negroes to the Cultural Problems of Black Africa Today) and the work of Théophile Obenga, we have written this summary article offering a critical analysis and advances on the origin of the peoples/languages spoken in sub-Saharan Africa, synthesising the existing literature without presenting any new data. Based on the available findings, we conclude that there were two civilisations in Africa: the Egyptian-Nubian civilisation and the Hebrew civilisation. Grammatical analysis of the languages spoken in Africa: similarities and differences based on the results of Obenga's research (1973), as well as historical and archaeological evidence, have enabled us to distinguish between the peoples of the North, those of the Islamic sultanates of Sudan, those of the Horn of Africa and those of the kingdoms of sub-Saharan Africa, indicating that the peoples of north-western Côte d'Ivoire are descendants of Ham (Hamites) and the other peoples are Semites: descendants of Abraham (Ishmael, Isaac/Jacob), a Semite.

Keywords: Sub-Saharan Africa; Hamite people; Semitic people; Empire of Ghana; Empire of Mali

Introduction

Entreprendre des travaux de recherche d'une telle envergure sur le continent africain et surtout sur les différentes civilisations/cultures, les différents peuples qui y vivaient dans l'antiquité : période allant de l'invention de l'écriture vers 3300 av. J.-C. à la chute de l'Empire Romain d'Occident en 476 ap. J.-C., transition majeure entre la préhistoire (absence de l'écriture) et le moyen-âge (invention de l'écriture) dans le contexte occidental, n'a sans doute pas été une chose facile pour l'intellectuel africain, Cheikh Anta Diop. Aussi, nous nous posons la question suivante : Quels étaient donc les peuples présents sur le continent africain dans l'antiquité ?

En guise de réponse, nous disons que l'Afrique antique, à l'instar de l'Afrique médiévale, était peuplée de différents peuples avec différentes cultures et civilisations. En effet, les travaux de recherche du génie/savant africain, Cheikh Anta Diop, nous -de nombreux intellectuels africains- ont permis d'avoir une idée précise de l'histoire du berceau de l'humanité : l'histoire de l'Afrique, ainsi que ce qu'il y avait comme peuples, cultures, civilisations sur ce continent¹. En sociologie, « Peuple » désigne l'ensemble des citoyens d'un État, une communauté unie par une culture, une langue, une histoire et un territoire partagés ; « Culture » est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels et immatériels, partagés et transmis au sein d'un groupe social (le peuple), incluant valeurs, croyances, normes, modes de vie et savoir-faire ; tandis que « Civilisation » équivaut à un ensemble complexe et durable de caractéristiques partagées par une ou plusieurs sociétés sur un territoire et une époque donnés. Une civilisation englobe les techniques, croyances, institutions politique, règles morales et productions artistiques qui structurent la vie collective. Elle se distingue par la sédentarisation, l'organisation étatique, le développement urbain, l'écriture, et les avancées scientifiques ou artistiques. Elle est souvent considérée, à juste titre, comme un stade supérieur de développement.

À travers l'ouvrage intitulé : *Nations nègres et culture : de l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, publié en 1954, peu avant les indépendances en Afrique subsaharienne en général et en Afrique de l'Ouest francophone en particulier, l'historien, anthropologue et physicien sénégalais, Cheikh Anta Diop, a exploré l'origine africaine et négroïde de l'humanité, l'origine nègre de la civilisation égypto-nubienne, l'identification des grands courants migratoires vers l'Afrique subsaharienne et la formation des ethnies africaines (les différents peuples présents sur le continent africain), etc. Il a également

¹ <https://antilla-martinique.com/pourquoi-dit-on-que-lafrique-est-le-berceau-de-lhumanite/>, consulté le 20.01.2026

démontré l'apport de l'Afrique aux traditions/cultures/civilisations du monde globalisé, tandis que des auteurs, entre autres F. Fogel (1995), mettaient l'accent sur l'identité de sa population :

Des locuteurs nubiens, originaires du sud-ouest du Soudan, auraient immigré dans la vallée du Nil à l'époque méroïtique, puis se seraient divisés en deux groupes -Danagla-Kenuz d'une part et Mahas-Fadidja d'autre part- au III^e siècle. Sous diverses influences, notamment celle de tribus arabes, ces deux ethnies qui forment "la population" nubienne se sont étendu le long du Nil vers le nord et installées de part et d'autre de la deuxième cataracte en s'entrecroisant : soit, du sud au nord, Danagla, Mahas, Fadidja et Kenuz. » (F. Fogel, 1995 : 3).

Dans cet article, notre objectif est de mettre en évidence le fait qu'il y avait deux civilisations : la civilisation négro-égyptienne et la civilisation des descendants d'Abraham (avec la pratique de la Torah). Pour y arriver, nous avons, dans un premier temps, montré le métissage des peuples noirs qui vivaient sur le territoire africain : Chamites ou descendants de Cham et Hébreux/Soninkés ou descendants d'Abraham. Nous avons, par la suite, présenté l'Empire du Ghana ou Empire Wagadou, premier empire de l'Afrique de l'Ouest avec pour capitale Koumbi Saleh, fondé au III^e siècle de notre ère, lors de la dispersion des Israélites, par les descendants des « 10 tribus perdues d'Israël² » : les 10 tribus du nord, à savoir : le royaume d'Israël (cf. Ésaïe 11 :11-14 ; Ézéchiel 20 :1-6, 23-24). Enfin, nous avons présenté l'Empire du Mali ou Empire Mandingue, fondé par Soundjata Kéïta, un descendant de Cham (Chamite) et ce, sur les vestiges de l'Empire du Ghana fondé par le peuple noir de cultivateur, les Soninkés³.

Nous pouvons dire qu'il y a bel et bien eu un changement de dynastie, qui a affaibli l'Empire du Ghana, entraînant sa chute. Et, comme B. L. Whorf (1956) l'a formulé pour la linguistique en disant que des langues différentes pourraient fournir des « segmentations de l'expérience » différentes. Nous disons, à la suite de B. L. Whorf, alors érudit dans la science relativement nouvelle de la linguistique dans les années 50, que le changement de dynastie ne s'est pas limité qu'au niveau administratif, mais également au niveau spirituel (religieux avec l'adoption de l'islam) et culturel (passant de la culture hébraïque à la culture islamique). En passant d'une dynastie dite animiste⁴ à une nouvelle dynastie qui pratiquait donc l'islam (sous l'influence

² Les dix tribus perdues, selon la Bible hébraïque, peuplaient le royaume d'Israël avant la destruction de celui-ci en -722, et ont depuis disparues. Cependant, force est de constater que 10 tribus sur 12 ne peuvent disparaître ainsi.

³ Selon les chroniques arabes médiévales, le royaume du Ghana aurait été fondé par les Soninkés (ou Sarakholés), un groupe de Mandingues. Ce groupe d'éleveurs nomades disposant de chevaux et d'un armement en fer s'impose aux indigènes (à savoir : les 10 tribus perdues), les Kabolos, qui pratiquaient une agriculture non-irriguée sur brûlis.

⁴ Ce qui est défini en général comme animisme est en réalité la pratique par les descendants d'Abraham de la Loi juive ou la Torah (cf. Nombres et Deutéronome : deux livres de l'Ancien Testament pour les chrétiens et qui se retrouvent également dans le Coran, qui n'est rien d'autre que la version de la Torah pour les musulmans).

d'islamistes venus de l'Est), il y a eu un changement culturel. L'ancienne dynastie, animiste avec une culture proche de celle des Akan, devint ainsi différente de la nouvelle.

Qui étaient alors ces peuples noirs ? Il faut noter qu'en plus des Chamites ou descendants de Cham au Nord-Est du continent africain, il y a des Sémites (les descendants d'Abraham) : les Berbères (qui parlent le berbère) au Nord, les Arabes (qui parlent l'arabe) dans la péninsule arabique, les Hébreux (les descendants d'Abraham qui pratiquaient la Torah) et les Soninkés (les descendants d'Abraham qui ont adopté l'islam en abandonnant la pratique de la Torah). Il y a également les peuples qui vivaient dans la Corne de l'Afrique. Ces peuples ont aussi comme culture ou tradition le judaïsme : la pratique de la Torah, les lois dictées à Moïse par Dieu, YHV le Tout-Puissant, le Créateur de l'univers. Ces peuples font partie du Peuple de Dieu, un peuple nombreux, appelés les 12 tribus d'Israël selon les Saintes Écritures. Le Peuple de Dieu, appelé également les 12 tribus d'Israël, était à la jonction entre l'Afrique et l'Asie, faisant partie des descendants de Sem ; car Abraham était un Sémite, ayant quitté Ur en Chaldée pour habiter à Canaan, la terre promise par Dieu à Abraham, parmi les Chamites. Toutefois, avant d'y habiter les Sémites (Arabes : descendance d'Ismaël et Hébreux : descendance d'Isaac, de Jacob) issus de la descendance d'Abraham ont vécu au milieu des Égyptiens pendant plusieurs siècles.

Une fois de retour sur leur territoire, à savoir : Canaan, les 12 tribus d'Israël ne cesseront d'être persécutés non seulement par leurs voisins, mais également par la domination romaine dès l'an 63 av. J.-C. jusqu'à l'an 70 de notre ère (destruction du premier temple et exil des Israélites) avec la prise de Jérusalem par Pompée, militaire et homme d'État romain. Cela marqua l'intégration de la Judée, à savoir : la tribu de Juda et la tribu de Benjamin (les deux tribus restantes sur les 12) dans la sphère d'influence romaine avec une occupation politique et militaire, ainsi que de lourdes taxes (Matthieu 22 :15-22). Les descendants des 10 tribus d'Israël ont donc dû fuir en Afrique, en suivant la cour d'eau du Nil : une partie s'est réfugiée dans la Corne de l'Afrique et l'autre partie a poursuivi sa migration vers l'Ouest, en suivant les fleuves Congo et Niger ; d'où le phylum niger-kordofan vs le phylum nilo-saharien (les Chamites).

Concernant les langues parlées en Afrique, il faut noter que le méroïtique est la langue qui était parlée dans le royaume de Koush par les Chamites dans l'actuel Soudan depuis la fin du III^e siècle avant notre ère jusqu'au Ve siècle de notre ère. Cette langue était également écrite depuis le II^e siècle avant notre ère ; car les Méroïtes⁵ avaient une administration, une armée redoutée par les autres peuples du monde, y compris les peuples de l'Eurasie (Europe et Asie), des

⁵ La civilisation de Méroé de Claude Rilly, linguiste et égyptologue français, Directeur de Recherche au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS).



temples sans cesse embellis et, bien sûr, une agriculture prospère. Selon C. Rilly (2023), le méroïtique était la langue de l'élite durant les premiers royaumes successifs de Kouch : de 2000 avant J.-C. à 450 après J.-C ; et que c'est seulement à la fin de sa longue histoire que le méroïtique fut écrit, avec un alphasyllabaire⁶ dont les signes, au nombre de vingt-trois plus un séparateur de mot, étaient dérivés de l'écriture égyptienne, à savoir : les hiéroglyphiques. Cet alphasyllabaire utilisait, selon les spécialistes, deux ensembles de signes : les hiéroglyphiques et les cursifs. Le premier ensemble de signes est utilisé pour les textes sacrés dans les temples et dans les chapelles ; et, le second ensemble de signes est utilisé pour tous les autres contextes.

Les descendants d'Abraham, aussi bien du côté d'Ismaël que du côté d'Isaac et Jacob, sont des peuples qui parlent des langues sémitiques (arabe, hébreu, etc.), différentes des langues parlées par les Chamites (méroïtique, malinké, etc.). Toutefois, « ... à la différence de l'arabe qui n'a jamais connu d'interruption, l'hébreu a cessé d'être utilisé comme langue orale vers l'an 200 de notre ère. » comme indiqué sur ce site internet⁷. Que s'est-il passé ? Force est de constater que les descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ou Israël ont vécu à Canaan, actuel Palestine, Israël, Cisjordanie, Irak, Syrie, Iran (un vaste territoire donné en héritage à la descendance d'Abraham) et sont des adeptes du judaïsme ; tandis que les descendants de Lot, d'Ismaël et d'Ésaü, les peuples dits « arabes », vivaient dans la Péninsule arabique, actuel Arabie Saoudite. Il faut dire que, contrairement aux 12 tribus d'Israël, la descendance d'Ismaël a vite adopté la pratique de l'islam. D'où la distinction culturelle, voire civilisationnelle entre ces deux peuples sémites d'Afrique, survivants du Proche-Orient (cf. Genèse 16 ; 21 ; 25), à savoir : les Arabes et les Hébreux. Il faut mettre en évidence ce fait historique, à savoir : la période de l'interruption de l'hébreu parlé/oral correspond à la période de la fuite des Hébreux ou Israélites de la Judée également appelée Canaan ou la terre promise en 135 de notre ère et ce, à cause de la domination romaine. Abandonnée comme langue parlée, la forme écrite de l'hébreu a néanmoins été utilisée comme langue par des Juifs convertis (non Hébreux) pour la communication et, surtout, pour la traduction des textes sacrés -la Torah- de l'hébreu en grec.

En effet, les résultats des travaux de recherche qui sont à notre disposition indiquent que si l'hébreu parlé était une langue morte ; il n'en était pas ainsi pour l'hébreu écrit. Aussi on peut lire ceci « ... l'hébreu parlé a commencé à renaître de ces cendres à la fin du XIX^e et au début

⁶ Un alphasyllabaire est un système d'écriture hybride, situé entre un alphabet et un syllabaire, où les consonnes ont une voyelle par défaut (souvent "a") qui peut être modifiée ou supprimée par des signes diacritiques annexes ; des langues comme l'hindi (dévanagari), le thaï, le bengali, et le guèze (langue liturgique de l'Éthiopie) l'utilisent pour représenter les sons de manière économique.

⁷ <https://www.axl.cefanelaval.ca/monde/famarabe.htm>, consulté le 02.07.2025

du XXe siècle grâce aux intellectuels juifs. Car, à cette époque, Paris attirait les intellectuels et les écrivains du monde entier, y compris les Juifs⁸. ». Faisant partie de la classification des langues africaines, la famille de langues « chamito-sémitiques » ou « afro-asiatiques » n'est pas approuvée par les linguistes. Autrement dit, cette famille de langues n'est pas fondée au niveau scientifique ; car, elle n'a pas été reconstruite par la méthode de la linguistique historique dans le cadre d'une étude linguistique comparative et inductive des langues parlées en Afrique.

1. Métissage des peuples noirs vivant en Afrique subsaharienne

D'origine nègre, issus de la civilisation égypto-nubienne dans le Nord et le Nord-Est de l'Afrique, les Malinkés, descendants des Chamites, sont les premiers à avoir rédigé la Charte du Mandé considérée comme l'ancêtre des textes des droits de l'Homme, dénommée : règle de vie et code des valeurs de l'Empire du Mali (ou Empire du Mandingue). Ce fut lors de l'accession au trône de son fondateur Mansa -Empereur- Soundjata Kéita. La 1ère version de la charte du mandé est de l'an 1222 de notre ère (à la chute de l'Empire du Ghana ou Empire Wagadou) avec 7 articles concernant les valeurs, les idéaux et les principes fondamentaux de l'Empire du Mali. La 2nd version fut élaborée en 1236 et est organisée en 44 articles. Elle porte sur l'organisation sociale et hiérarchique de l'empire. Cheikh Anta Diop dira ceci quant à l'ingéniosité des Chamites, anciens Egyptiens : « Le Noir ignore que ses ancêtres, qui se sont adaptés aux conditions matérielles de la vallée du Nil, sont les plus anciens guides de l'humanité dans la voie de la civilisation. »

La venue d'Abraham, le père de la foi : croyance en un Dieu unique, dont le nom est YHV le Tout-Puissant, à Canaan, en Afrique sous la guidance de Dieu, a engendré un métissage entre les autochtones, à savoir : les descendants de Cham ou Chamites et les allogènes, à savoir : les descendants d'Abraham, appelés Arabes (Ismaël) et Hébreux/Israélites (Isaac et Jacob). Ces Hébreux, devenus un peuple nombreux à Canaan ont été persécutés à cause de leur identité :

Dès le début, les dix tribus tombèrent dans l'idolâtrie, tandis que les rois des deux tribus prirent parti, dans une mesure très énergiquement, pour l'Éternel, le Dieu d'Israël. En raison de leur idolâtrie, les dix tribus furent menées en captivité en Assyrie⁹ vers l'an 722 avant J.-C. ; d'où elles ne sont jamais revenues. Un peu plus de 100 ans plus tard (aux environs de 605 av. J.-C.), les deux tribus furent à leur tour menées en captivité à Babylone¹⁰ par les

⁸ Site internet, La famille afro-asiatique (ou chamito-sémitique), Dernière mise à jour : 02.07.2025

⁹ Le terme « Assyrie » est dérivé du grec ancien et du latin Assyria, qui sont eux-mêmes peut être dérivés de l'araméen ʾAššur. Quoi qu'il en soit ces termes sont les transpositions du nom assyrien Aššur. Il peut dans cette langue faire aussi bien référence à une ville qu'à une divinité, qui partagent le même nom, le dieu étant la divinité principale de la ville, où se trouve son sanctuaire (situation qui rappelle celle d'Athéna à Athènes).

¹⁰ Babylone était une ville antique de Mésopotamie. Elle connaît son apogée au VIe siècle av. J.-C. durant le règne de Nabuchodonosor II qui dirige alors un empire dominant une vaste partie du Moyen-Orient. Il s'agit à cette époque d'une des plus vastes cités au monde, ses ruines actuelles occupant plusieurs tells sur près de 1 000 hectares.

chaldéens ; cette captivité dura 70 ans. Alors 42360 Juifs seulement, d'entre ceux de Babylone, retournèrent tout d'abord en Judée, comme le rapporte le livre d'Esdras. (*Origine du détachement des dix tribus d'avec Israël*, https://www.bibliquest.net/Remmers/Remmers-at26-Dix_tribus.htm)

L'adverbe de temps « tout d'abord » utilisé dans la dernière phrase de la citation ci-dessus indique qu'après la Judée, les Juifs descendants de la tribu de Juda et celle de Benjamin, qui sont revenus de la captivité, ont vécu ailleurs, en dehors de la Judée, sur un autre territoire. Quel est donc ce territoire ? Il s'agit, en réalité de l'Afrique de l'Ouest : les Juifs de la tribu de Juda et ceux de la tribu de Benjamin, ainsi que les Lévites (les prêtres) ont quitté la Judée dans les premiers siècles de notre ère, en évoluant vers le Sud du continent. Leurs descendants vont rejoindre les descendants des 10 autres tribus qui ont fondé le royaume du Ghana. En effet, les travaux de recherche des historiens, des égyptologues et les fouilles archéologiques réalisées en Afrique ont identifié la migration des descendants de la tribu de Juda et celle de Benjamin, ainsi que des Lévites vers l'Afrique de l'Ouest, d'abord en longeant le Nil et, ensuite, de façon transversale de l'Est vers l'Ouest du continent. L'Empire du Ghana était très bien développé :

À la fin du IX^e siècle, les souverains de Ghana étendent leur autorité à l'Ouest sur la région aurifère du Galam et sur le Tekrou, à proximité de Djenné et de Tombouctou, et au Nord sur certaines tribus berbères du Sahara. Au Xe siècle, les Berbères d'Aoudaghost se révoltent contre l'autorité du tounka (roi de Ghana), qui fut alors assassiné par le chef des insurgés. Vers 990, un successeur du roi de Ghana assassiné va s'emparer du royaume d'Aoudaghost, qui fut alors placé sous l'autorité d'un fonctionnaire (Y. Bathily, 2018 : 47).

Par la suite, l'Empire du Ghana sera à son tour mis sous tutelle, affaiblissant ainsi l'autorité du roi de Ghana. Selon les historiens, l'apogée de l'Empire du Ghana se situe au XI^e siècle. Cette période correspond au règne de Issa Cissé¹¹. L'empire est alors richissime avec la vente de l'or, du sel, etc. ; et la fédération de royaumes s'est peu à peu centralisée autour du roi, détenteur de tous les pouvoirs : administratif, religieux, militaire, judiciaire. Ce qui a fragilisé l'empire. La capitale, Koumbi Saleh, fut donc partagée entre les musulmans (des Sémites, appelés Soninkés : pratiquant la religion islamique) et les non musulmans (des Sémites, appelés Hébreux : pratiquant la Torah ou Loi juive). Les Soninkés ou Israélites/Hébreux convertis à l'islam constituaient, sur le plan linguistique, la branche du Nord du groupe linguistique mandé et les Israélites/Hébreux non convertis à l'islam entre autres les Toura, la branche du Sud du groupe linguistique mandé. Quant à leurs voisins : les Yacouba ou Dan (descendants de la tribu de Dan), ils font partie du groupe linguistique Krou de la Côte d'Ivoire. Le plus souvent mêlés

Babylone occupe une place à part, selon les historiens, en raison du caractère mythique qui devint le sien après son déclin et son abandon, qui a lieu dans les premiers siècles de notre ère.

¹¹ L'islam était déjà adopté par des populations vivant dans le royaume de Ghana, qui va aussi changer de statut, passant du statut de royaume à celui d'empire, en devant l'Empire du Ghana ; d'où le nom Cissé que portait le roi au XI^e siècle, avant que Soundjata Kéïta ne fonde l'Empire du Mali ou Empire Mandingue au XIII^e siècle.

aux Chamites, ces descendants d'Abraham convertis à l'islam sont présents au Mali, en Mauritanie, au Sénégal, etc. La distinction entre les Chamites et les Soninkés : Musulmans et les Hébreux/Israélites, pratiquants de la Torah existe encore en Afrique subsaharienne. C'est le cas entre les Malinkés : descendants de Cham, situés au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, convertis à l'islam, les Soninkés : Hébreux/Israélites convertis à l'islam, situés au Nord et au Nord-Est de la Côte d'Ivoire et ceux appelés « Boussoumani » par les Malinkés : des Hébreux/Israélites non convertis à l'islam et situés dans les autres régions de la Côte d'Ivoire. Il s'agit des Akan au Sud et au Sud-Est, des Gour au Nord-Est et des Krou à l'Ouest du pays. La question que l'on se pose, c'est de savoir d'où viennent donc les peuples issus des quatre grand groupes linguistiques (Gour, Kwa, Krou, Mandé -Sud et Nord-) de la Côte d'Ivoire.

Selon le Professeur Théophile Obenga, l'égyptien ancien est l'ancêtre commun, à savoir : la protolange des langues négro-africaines modernes (toutes les langues parlées en Afrique subsaharienne ou Afrique noire). C'est ainsi qu'il a distingué trois grandes familles de langues en Afrique : la famille des langues berbères (l'arabe, l'hébreux, etc.), la famille des langues négro-égyptiennes (l'akan, le bambara, etc.) et la famille des langues khoisanes (des langues non bantoues d'Afrique australe : le khoikhoi ou khoi, le san, etc.). Grâce aux résultats de ses travaux, le Professeur Théophile Obenga subdivisa les langues négro-égyptiennes ou négro-africaines en cinq sous-groupes : les langues égyptiennes (l'égyptien ancien, le copte, etc.), les langues tchadiques (l'haoussa, le bata, etc.), les langues couchitiques (l'oromo, le somali, etc.), les langues nilo-sahariennes (le songhaï, le kanuri, etc.) et les langues nigéro-kordofaniennes ou nigéro-congolaises (l'akan, le lingala, etc.). Aussi disons-nous que la famille de langues dite « chamito-sémitique » ou « afro-asiatique » est remplacée par la dénomination « négro-égyptienne » ou « négro-africaine ». En effet, à travers les résultats des nombreux travaux en linguistique historique, grammaire comparée des langues parlées en Afrique, entre autres l'égyptien ancien, le copte (parlées par les Chamites), l'arabe et les langues hébraïques¹² (parlées par les descendants d'Abraham : Ismaël versus Isaac), le Professeur Obenga a démontré que le terme « chamito-sémitique » ressemble plus à une construction intellectuelle qu'à une réalité scientifique démontrée par les faits linguistiques comme indiqué ci-dessous :

Fort de sa formation à l'école de Saussure, Obenga insiste sur la nécessité d'une rigueur extrême en linguistique comparée. Il utilise une approche approfondie, se concentrant sur la morphologie, la phonétique et la syntaxe

¹² L'hébreu parlé ayant été interdit pendant 200 ans n'est plus parlé depuis, ayant été remplacé par un grand nombre de langues (langues nigéro-congolaises), ayant toutes la même protolange : le protosinaïtique.

pour démontrer les similarités entre l'égyptien ancien, le copte et diverses langues négro-africaines modernes. » (IKODI, 2025¹³)

Nous donnons ci-dessous quelques exemples des résultats des travaux d'Obenga :

- **Racines et Vocabulaire de Base** : Obenga a démontré que les racines consonantiques sont très différentes entre le sémitique, l'égyptien ancien et le berbère pour des mots de base comme "bouche", "mouton", "tout" ou "terre". Il critique les tentatives de trouver des concordances superficielles, insistant sur l'absence de parenté morphologique entre des termes comme l'égyptien **nb** ("tout") et le sémitique **kl** ou le berbère **kul**.
- **Formation du Pluriel** : Obenga souligne que de nombreuses langues africaines, y compris l'égyptien ancien et le copte, forment le pluriel des substantifs en suffixant des éléments aux formes singulier des mots.

Exemple : suffixation de **-w** (noms masculins) et **-wt** (noms féminins). En revanche, en langue sémitique -arabe, berbère, hébreu, etc.-, le pluriel est soit un mot entièrement différent ou une transformation interne de la forme du mot au singulier.

- **Suffixation pour Noms et Abstrait** : Dans la famille de langues négro-égyptienne, pour former un nom ou un abstrait à partir d'un morphème, on suffixe ou alors on affixe une particule. En abidji on suffixe la particule / pò / au nom (substantif) pour former un adjectif qualificatif.

Exemple : / tépè / « méchanceté » ; / tépèpò / méchante personne
/ ténámò / « gentillesse » ; / ténámòpò / gentille personne

- **Similarités Syntaxiques** : Obenga a également présenté des parallèles syntaxiques frappants entre l'égyptien ancien et des langues comme le fang et le duala. Soit les exemples ci-dessous :

Fang/égyptien ancien

Fang : "nlo dzo ba adzo dzam da" = "tête ciel et tête parole affaire une"

Fang : "akom ba akua dzam da" = "danse et creuset chose une"

Égyptien ancien : "hpr hpr m Hpri" = "scarabée exister en/dans génie du soleil levant"

Égyptien ancien : "ss Mrw it.k" = "scribe Merou père toi"

A l'observation de ces phrases, force est de constater qu'il n'y a pas de similarité syntaxique entre le fang (langue hébraïque) et l'égyptien ancien (langue chamite).

¹³ <https://www.ikodi.net/actualites/societe/la-revolution-linguistique-dobenga-legyptien-ancien-une-langue-negro-africaine>

Égyptien ancien/duala

Égyptien ancien : "bin n *-it" = "il est (sera) mal pour le père"

Duala : "di-bena na *-te" = "le mal est (sera) pour le père"

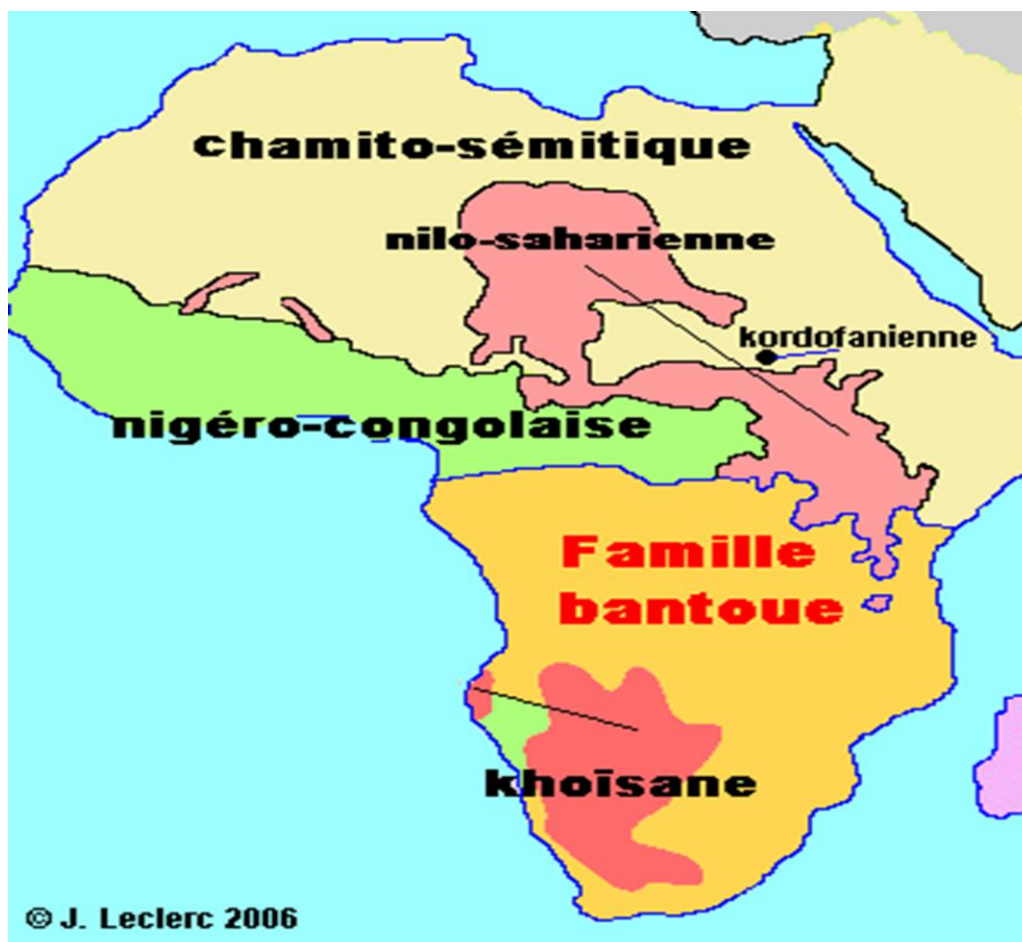
Égyptien ancien : "yî- * n *-it" = "viens vers le père"

Duala : "yi-a na *-te" = "viens vers le père"

Contrairement à la comparaison des phrases entre le fang et l'égyptien ancien, on constate des similarités syntaxiques entre l'égyptien ancien (langue chamite) et le duala (langue chamite).

Nous donnons ci-dessous une carte des familles de langues de l'Afrique, qui a accueilli les premiers êtres humains, et où ont vécu les descendants d'Abraham, un Sémite qui, ayant quitté Ur en Mésopotamie à l'appel de Dieu, s'est installé à Canaan, la terre promise, dans la partie nord du continent : un peuple nombreux qui occupe désormais la partie sud du continent.

Carte 1 : Carte des familles linguistiques en Afrique



Parmi les peuples du continent africain se trouve donc le peuple très nombreux qui fonda le royaume du Ghana, qui devint Empire du Ghana. Le site de Koumbi Saleh, capitale de l'Empire du Ghana, « premier empire médiéval ouest-africain » (A. Ba, 2021 : page de couverture), a été

découvert en 1914 par A. Bonnel de Mézières, explorateur, commerçant (ancien esclavagiste) et administrateur français. Cependant, force est de constater que le site n'a été fouillé qu'en 1939. À partir de 1960, la période des indépendances, Serge Robert¹⁴ et Sophie Berthier¹⁵ entament la fouille de nouvelles concessions entre autres la plus ancienne et la plus grande mosquée de l'Afrique de l'Ouest, dans l'actuel Mauritanie. Mais, le site sera abandonné pendant des décennies. Le site de Koumbi Saleh était « un ensemble architectural extraordinaire dont le périmètre dépassait 10 km ». Les deux archéologues y découvrirent l'emploi très particulier des plaques de schiste dans un art architectural exceptionnel, duquel seront inspirées les villes de Oualata et de Néma. Il y avait différents édifices religieux très marquants sur le site dont le monument animiste à colonnes (voir image 1 ci-dessous) et la grande mosquée reconstituée par les archéologues.

Image 1 : Cliché 8 - Chantier SR/RAM, site de Koumbi Saleh_par Serge Robert



Extrait de la note 43 de la campagne archéologique sur le site de Koumbi Saleh :

Les maisons mises au jour confirment l'existence, quelques temps plus tard, au cours des « époques médiévales », d'une population urbanisée, vivant dans des maisons nettement délimitées et intégrées à un cadastre précis, organisant

¹⁴ Serge Robert est un chercheur français en fouilles archéologiques. Il a été décoré en 2016 de la médaille d'honneur 3ème classe par la ministre de la Culture et de l'artisanat de la Mauritanie, Mme Hindou mint Ainina.

¹⁵ Sophie Berthier a soutenu une thèse de 3e cycle à l'Université de Lyon II. Sa thèse a permis de clarifier la stratigraphie et l'évolution chronologique du site de la capitale de l'Empire du Ghana ou Empire Wagadou.

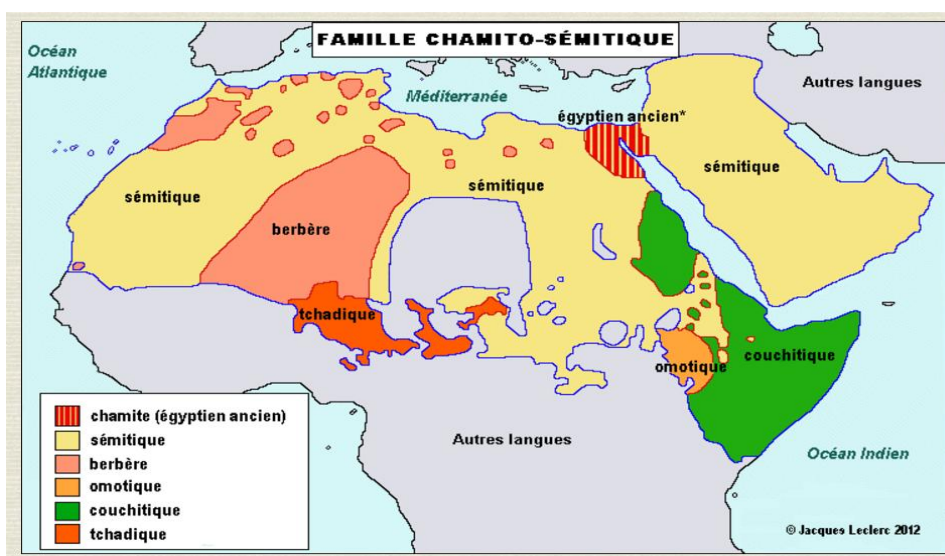
leurs activités dans des pièces exiguës, essayant d'adopter les éléments les plus luxueux des demeures « patriciennes » du quartier oriental (niches murales, piliers centraux ajourés, banquettes et briques dallées, crépis ocre), sans que l'on puisse définir actuellement les activités artisanales ou domestiques qui assuraient leur subsistance. La découverte simultanée, à ces mêmes niveaux, de nombreuses céramiques émaillées d'importation maghrébine ou méditerranéenne, de céramiques locales remarquablement décorées et engobées et d'objets de fer ou de cuivre, témoins d'une technique très évoluée de la forge et de l'orfèvrerie, atteste d'une civilisation urbaine de haut niveau (D. Robert-Chaleix et al., 2005 : 43).

Extrait de la note 44 de la campagne archéologique sur le site de Koumbi Saleh :

L'occupation passagère précédemment évoquée, véritable survie sur les ruines médiévales hâtivement réemployées, ne peut encore faire l'objet d'une datation acceptable : peut-être faut-il la considérer comme le témoignage d'une disparition quasi complète de la vie urbaine sur le site, reflet d'une époque particulièrement troublée dans les Hodh. Par contre l'implantation d'une nouvelle bourgade sur la partie centrale et occidentale du tell peut être mieux cernée : les datations établies par l'IFAN-Dakar proposent une période s'étendant de la fin du XVI^e au milieu du XVII^e siècles au cours desquels se reconstitue dans l'Ouest saharien un réseau de petits centres urbains (D. Robert-Chaleix et al., 2005 : 44).

À côté des peuples du grand Empire du Ghana, il y avait les peuples du Mandingue, descendants de Cham ou Chamites, qui fondèrent l'Empire du Mali à la chute de l'Empire du Ghana. La carte 2 confirme les faits historiques quant aux courants migratoires sur le continent africain, ainsi que les différentes occupations territoriales des peuples Chamites (anciens Égyptiens, appelés Coptes et les Nubiens, ancêtres des Malinkés) et des peuples Sémites (Arabes noirs, Hébreux noirs -également appelés Israélites et issus des 12 tribus d'Israël-, Berbères, etc.). Quelles sont les langues en Afrique subsaharienne représentées par l'expression "Autres langues" ? Ce sont bien sûr les langues de la grande famille linguistique Niger-Congo.

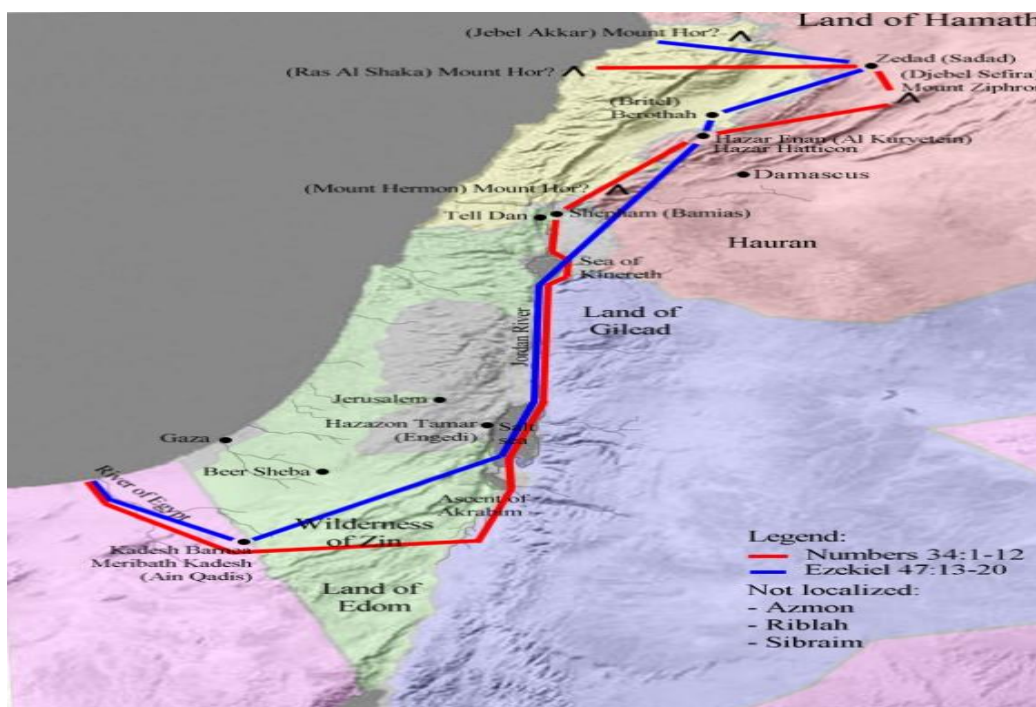
Carte 2 : Carte des peuples du Nord de l'Afrique, y compris Canaan



Le modernisme, étant la tendance à préférer ce qui est moderne et donc à se détacher de la tradition, est pour ainsi dire nocif à la sauvegarde de la tradition, de la culture, de l'identité culturelle, de l'histoire des peuples en général et celle des peuples noirs d'Afrique en particulier. Il s'agit, dans les faits, de rechercher à tout prix ce qui est nouveau, à faire comme les autres. La modernité, quant à elle, est le mode de vie et d'organisation sociale, à savoir : la configuration culturelle d'un pays ou une nation, un royaume, un empire. Hegel, philosophe allemand, parla d'« une figure de l'esprit ». Cette figure serait apparue en Europe vers le XVI^e siècle ; mais sa lente cristallisation aurait commencé dès le XV^e siècle, correspondant à la période de la traite négrière (ou « commerce triangulaire ») entre l'Afrique, l'Amérique et l'Eurasie. En effet, l'historien portugais Gomes Eanes de Zurara (1410 - 1474) indiqua dans ses chroniques de Guinée (1453) -Guinée étant le nom donné à l'Afrique de l'Ouest à l'époque- que le commerce des esclaves africains a débuté au Portugal en 1441. Pourquoi un tel acte, une telle violence envers ces peuples noirs ? Surtout, lorsque l'on sait que parmi ces peuples à la peau noire se trouvent les descendants des premiers êtres humains sur la terre, au Nord et Nord-Est de l'Afrique : berceau de l'humanité. Il s'agit, en effet, des descendants de Cham (ou Chamites).

Les Chamites et les Hébreux (des Sémites) sont des peuples ayant une même origine : le mont Ararat dans l'actuel Turquie. Cham et ses enfants (Canaan, Misraïm, Koush et Pout) ont vécu dans la partie nord : à Canaan (voir Carte 3), actuel Proche-Orient (Liban, Palestine, Israël, Arabie Saoudite, Irak, Syrie, etc.) et à Misraïm, actuel Égypte ; dans la partie nord-est et Corne de l'Afrique, autrefois appelée la Nubie, dans l'actuel Éthiopie, Érythrée, Soudan, etc. Sem et ses enfants (Élam, Ashshur, Arpakshad, Lud et Aram) ont, quant à eux, vécu dans l'actuel Moyen-Orient (Araménie, Iran, Koweït, Qatar, etc.), qui fait le pont entre le continent africain et le continent asiatique, et dans l'actuel Extrême-Orient (Afghanistan, Inde, Pakistan, etc.). Nous donnons ci-dessous une carte délimitant le territoire de « la terre promise » à Abraham et à sa descendance par Dieu, à savoir : Canaan, le pays du Peuple élu de Dieu, les Israélites. Ces limites sont décrites dans le livre de Nombres, qui raconte l'histoire théologique du séjour des Hébreux dans le désert pendant les 40 années qui précédèrent l'installation en terre promise. On retrouve ces limites également dans le livre du Prophète Ézéchiël « qui contemple Dieu », signification du nom du prophète de l'exil à Babylone, qui a écrit ce livre prophétique. Le Prophète Ézéchiël, avec le « Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel » annonce au Peuple de Dieu les limites du pays qui sera distribué en héritage aux 12 tribus d'Israël (Ézéchiël 47 :13-23).

Carte 3 : Limites du pays de Canaan, source : Nombres 34 :1-15, Ézéchiel 47 :13-23



2. L'Empire du Ghana ou Empire Wagadou

L'Empire du Ghana aussi connu sous le nom « Empire Wagadou » est un ancien empire africain qui a existé du III^e au XIII^e siècle de notre ère (10 siècles de règne des rois du Ghana), dont le centre se trouvait dans la zone frontalière entre l'actuel Mali et l'actuel Mauritanie. Sa capitale était Koumbi Saleh dans l'actuel Mauritanie. Il faut signaler que l'Empire du Ghana était, selon les historiens, l'organisation politique la plus importante dans la région pendant cette période. C'était un vaste empire qui avait sous son autorité un grand nombre de royaumes. La toute première référence de l'Empire du Ghana est attribuée à l'astronome arabe Muhammad al-Fazari au VII^e siècle, cité par Al-Mas'ûdî¹⁶ dans son ouvrage intitulé : *Muruj adh-dhahab* « Les prairies d'or »¹⁷. Il faut aussi noter que la période du XIII^e au XV^e siècle correspond non seulement à la chute de l'Empire du Ghana, avec la fondation de l'Empire du Mali ou Empire Mandingue sur les vestiges de l'Empire du Ghana ; mais aussi aux deux siècles pendant lesquels l'hébreu parlé (la langue des peuples de la descendance d'Isaac/Jacob) était interdit ; tandis que l'arabe (la langue des peuples de la descendance d'Ismaël) était parlé dans la Péninsule arabique et sur tout le continent africain. Pourquoi donc cette interdiction ?

¹⁶ Al-Mas'ûdî, encyclopédiste et polygraphe arabe, né à Bagdad à la fin du IX^e siècle et mort à Fostat, première capitale arabe de l'Égypte, qui était avant un pays avec une population composée en majorité de Noirs.

¹⁷ Texte et traduction faite par C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille

En réalité, l'Empire du Ghana contrôlait le célèbre commerce de l'or soudanais jusqu'à la conquête des Almoravides. Cette conquête a changé considérablement le mode de vie des populations à Koumbi Saleh. Qui étaient ces Almoravides, ces Arabes : des Sémites, venus de la Péninsule arabique ? Force est de constater qu'à l'origine de la dynastie almoravide se trouve un ensemble de tribus nomades, les Judalla et les Lamtûna, qui appartiennent tous deux au grand groupe berbère des Sanhâdja. Localisés dans le désert du Sahara, entre le Sénégal et le Sud du Maroc, les Almoravides étaient peu islamisés ; mais, ceux-ci se sont convertis à l'islam au IX^e siècle (voir Carte 2 -Emplacement des Berbères-). En effet, bien avant la traite négrière, les Arabes ont mis en place un commerce d'esclaves appelé « traite transsaharienne » à travers le Sahara, reliant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à l'Afrique subsaharienne. Les peuples noirs de l'Afrique subsaharienne vont être obligés à se convertir à l'islam de peur d'être réduits en esclaves. Car, selon la loi musulmane, un musulman ne peut faire de son frère musulman un esclave. De nombreuses tribus, de nombreux peuples de l'Afrique subsaharienne vont donc se convertir à l'islam sans conviction : une conversion forcée ou par intérêt. C'est à la suite du commerce d'esclaves noirs pratiqué par les Arabes depuis des siècles que les Occidentaux (négriers, puis colons) ont mis en place la traite négrière ou commerce triangulaire, le travail forcé, la colonisation, etc.

Le commerce d'esclaves ou traite négrière, appelé également traite transatlantique (pour le distinguer de celui des trafiquants arabes, très actifs en Afrique subsaharienne depuis des siècles ; et qui ont vendu des hommes, des femmes, des enfants noirs aux négriers européens) va durer 400 ans : quatre siècles ! Les preuves historiques et archéologiques indiquent que les personnes vendues comme esclaves étaient issues de la population du grand Empire du Ghana. Les raisons sont bien connues : le père Las Casas, un prêtre espagnol, a recommandé aux esclavagistes (aux Occidentaux) les Noirs pour leur résistance aux dures conditions de travail dans les plantations en Amérique. Il faut toutefois noter que ce n'était pas seulement pour des raisons économiques que les peuples noirs ont été massivement déportés hors de leur territoire. Ce furent des dizaines de millions de Noirs qui ont été forcés à quitter leurs pays pour aller travailler dans les champs de canne à sucre, de tabac, de coton, etc. en Amérique. D'après les estimations de l'UNESCO, la traite transatlantique a déraciné 15 à 20 millions d'Africains qui ont été vendus, séquestrés et trainés de force en bateaux vers l'Amérique et les Caraïbes.

En France, Napoléon 1^{er} va interdire cette traite négrière par un décret le 25 avril 1827 (la loi française abolissant la traite des Noirs). Cette loi sera renouvelée le 22 février 1831. Dans le Vermont, aux États-Unis d'Amérique, l'abolition de l'esclavage a eu lieu dès 1777. Mais, le

décret d'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises n'a été signé qu'en 1794. En 1806 : Interdiction de la traite négrière aux sujets britanniques par la Grande-Bretagne. Et, en 1861, on assista à l'abolition du servage (les paysans pouvaient être achetés et vendus) en Russie. En 1866, décret espagnol interdisant la traite négrière. En 1869, le Portugal abolit l'esclavage dans ses colonies. En Afrique noire ou Afrique subsaharienne, c'est la Conférence de Berlin qui va prendre des mesures contre l'esclavage en 1885 ; soit plus de 100 ans après le décret d'abolition de l'esclavage dans le Vermont. Dans cette même mouvance, il y a eu à Paris, en 1900, le 1^{er} Congrès anti-esclavagiste organisé par les Panafricanistes¹⁸. Les organisateurs de ce 1^{er} Congrès furent les pionniers, des intellectuels Noirs, de la lutte contre l'esclavage des Noirs. Les devanciers de cette lutte contre l'esclavage, qui continuent de nos jours sous toutes ses formes, étaient issus des peuples noirs d'Afrique subsaharienne et d'ailleurs. Le Professeur Robert Dussey¹⁹, Ministre des Affaires Étrangères du Togo, a dit ceci lors de la Conférence de la Diaspora Africaine qui a eu lieu à Salvador, au Brésil les 29, 30, 31 août 2024 : « On veut nous faire croire que le Noir n'est rien [...] ; parce que l'histoire de l'Afrique noire a été falsifiée ». Nous pensons également que l'histoire de l'Afrique subsaharienne ou Afrique noire a été falsifiée et, surtout, tronquée ; car, c'est comme si l'histoire de l'Afrique subsaharienne commença qu'à partir de la traite négrière ou traite transatlantique.

Il y a eu 400 ans de traite négrière, puis la colonisation et ensuite le néocolonialisme et ce, pour des raisons religieuses, économiques et politiques. Ces bouleversements ont entraîné un grand métissage et un brassage culturel entre les peuples noirs d'Afrique et les autres peuples. Ce fut le plus grand métissage avec des Arabes noirs, des Grecs, des Romains, etc., d'abord dans la partie nord du continent, puis dans la partie sud du continent. On a assisté de facto à une population de plus en plus blanche au Nord du continent, nommé désormais Maghreb. C'est un double métissage : le métissage entre Arabes noirs (descendants d'Abraham) et Gréco-romains (descendants de Japhète, l'aîné des trois fils de Noé, à savoir : Japhète, Sem et Cham), ainsi que

¹⁸ cf. Chronologie des Abolitions, Mémorial de l'Abolition de l'Esclavage - Nantes, France Métropole, Décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 dans les colonies françaises (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion). Chronologie des Abolitions : 1. Esclavage et traite, 2. L'esclavage, les traites humaines et la traite atlantique, 3. La traite atlantique et l'esclavage colonial, 4. L'Europe de la traite atlantique, 5. Nantes, la traite atlantique et l'esclavage, 6. Le long combat des Abolitionnistes, 7. L'esclavage aujourd'hui. Ce processus d'abolition de l'esclavage va durer de 1777 à 1885, débouchant sur la Conférence de Berlin, soit plus d'un siècle pour abolir l'esclavage (une abomination qui, finalement, sera remplacée par une autre : la colonisation).

¹⁹ Prof. Robert Dussey est Professeur de Philosophie Politique, ministre des Affaires Étrangères, de l'intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur du Togo. Il est également le Négociateur en Chef du Groupe ACP pour le Post-Cotonou 2020 Agreement (partenariat entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique).

le métissage Chamites et Grecs -Égypte ptolémaïque²⁰- et les peuples de l'Empire Romain d'Orient à Constantinople (métissage des peuples issus de Sem et de Japhète).

C'est à travers la religion musulmane et l'idéologie de la « guerre sainte » des Islamistes venus de l'Asie (Indonésie, Inde, Pakistan, etc.) que va se construire le pouvoir des Almoravides au début du XI^e siècle. On assiste, en effet, à la formation d'une communauté musulmane à vocation prosélyte (recrutement des adeptes) autour d'un prêcheur nommé Abd Allâh ibn Yâsin. Cette communauté va se sédentariser vers 1048 dans une ville-camp (ou ribât). Depuis ce camp, les Almoravides vont incessamment mener des expéditions militaires dirigées contre les peuples noirs non islamisés (essentiellement les Hébreux) : ce sont des communautés linguistiques situées autour du fleuve Niger. Il y a donc eu un impact négatif sur le rayonnement scientifique et économique des villes historiques telles que Tichitt, Oualata, Toumbouctou, Gao, etc. Dans les années 1060, menés par Abû Bakr ibn 'Umar al-Lamtûni, puis par Yûsuf ibn Tashfin, les Almoravides appelés Maures²¹ imposent leur domination sur l'ensemble de l'espace maghrébin et ce, jusque sur l'al-Andalûs, l'actuel Espagne, où ils repoussèrent les rois chrétiens. La conquête aboutit à la destruction du royaume wisigoth et l'établissement de la wilaya d'al-Andalus, marquant l'expansion la plus occidentale du califat omeyyade et de la domination arabo-musulmane dans l'actuelle Europe occidentale ou de l'Ouest (des vestiges romains et wisigoths cohabitent avec ceux d'origine arabe à Rhodes, en Grèce). Le premier jihâd almoravide s'orienta vers l'Afrique noire, plus précisément, vers l'Empire du Ghana, qui fut conquis à partir de 1054. Resté fragile, l'empire s'effondra peu après 1087, quand son chef Abû Bakr ibn 'Umar fut tué au combat. À la chute de l'Empire du Ghana par l'invasion des Almoravides, Soundjata Kéïta fonda l'Empire du Mali sur les ruines de l'Empire du Ghana.

3. L'Empire du Mali ou Empire Mandingue

Disloqué par les nombreuses razzias des Almoravides, l'Empire du Ghana est affaibli. Soumangaurou Kanté, Souverain du royaume Sosso, s'empara alors de ce vaste empire. Il fonda un peu plus au Sud, dans la région de Koulikoro, l'Empire Sosso. Le déclin de ce petit empire va se faire très rapidement. En effet, devenu adulte, l'infirme Soundjata Kéïta, Souverain Mandingue, va prendre sa revanche sur le redouté Soumangaurou Kanté. Ce dernier fut battu

²⁰ Le royaume lagide ou ptolémaïque est un royaume hellénistique situé en Égypte et dirigé par la dynastie lagide issue du Général macédonien Ptolémée, fils de Lagos, de 323 à 30 av. J.-C. à la conquête romaine.

²¹ Les Maures sont de langue arabe, sauf les Zénaga qui sont berbérophones. Leur origine ethnique est controversée : on les considère en général comme issus du métissage généralisé de populations arabes bédouines, berbères et noires. Aujourd'hui, l'aire sociale maure regroupe approximativement le Sud du Maroc, le Sahara occidental, la Mauritanie, le Nord-Ouest du Mali, le Sud-Ouest de l'Algérie et également le Nord du Sénégal, soit une zone ayant en commun une culture : culture islamique ou musulmane et une langue : l'arabe en commun.

par l'armée mandingue : il fut selon les historiens tué à la bataille de Kirina en 1235. Le roi mandingue : le puissant et redoutable Soundiata Kéïta (1190 - 1255) décida alors de regrouper les peuples mandingues en amont du fleuve Niger, puis partit à la conquête des territoires environnants ; afin de constituer un empire plus vaste que l'ancien Empire du Ghana. Cet empire de l'Afrique de l'Ouest fut nommé Empire du Mali ou Empire Mandingue.

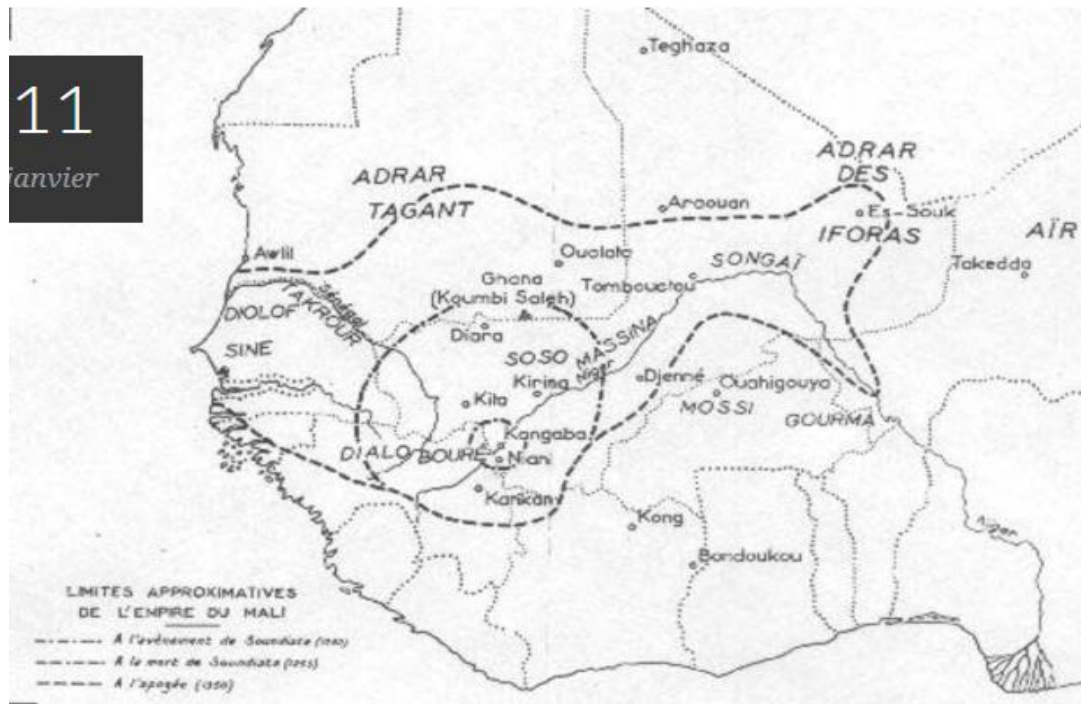
Le lieu d'origine de la dynastie des Kéïta, le Mandé primitif, a été « la région située à cheval sur le Niger en amont de Bamako, vers son confluent avec le Sankarani. Toutes les traditions font sortir les rois du Mali de ce secteur » (R. Mauny, 1959 : webafrika.net). Il faut noter que le début du XIII^e siècle fut marqué par le règne de Moussa Allakoï (1200 - 1218), grand dévot qui a fait plusieurs fois le pèlerinage à la Mecque, puis celui de Naré-Famaghan (1218 - 1230), dont le 12^e fils est Soundiata Kéïta, qu'Ibn Khaldoun nomma Mari-Diata. En 1224, Soumaoro Kanté dévasta le Manden. Intervint Soundjata Kéïta qui fit du Mali, qui n'était alors qu'une petite province vassale de l'Empire Sosso, un véritable empire dont la renommée dépassa les frontières d'Afrique de l'Ouest comme en témoigne Ingrid Allain sur son blog :

Une voyageuse passionnée avec une curiosité insatiable pour la riche tapisserie de la culture africaine. Pour moi, l'Afrique [...] ; c'est une fascination de toute une vie et une source d'inspiration. Des rythmes vibrants des cercles de tambours d'Afrique de l'Ouest à la perlerie complexe des artisans Maasaï, chaque coin de ce continent détient un trésor de traditions à découvrir. À travers mes écrits, je vise à partager la beauté, la diversité et la résilience des cultures africaines avec le monde. » (I. Allain, blog - Google)

Que pouvons-nous dire de ce grand et renommé Empire du Mali ? Issu d'un processus d'unification du Manden²² (Mandé ou Mandingue), l'Empire du Mali s'inscrit dans une continuité de contrôle du commerce transsaharien initié par l'Empire du Ghana. Quant à la formation de l'Empire du Mali ou Empire Mandingue, elle repose sur la Charte du Manden, qui organise les rapports entre les différentes composantes sociales et ethniques dans un cadre de coexistence entre les peuples noirs pratiquant l'islam (les musulmans) et les peuples noirs ne pratiquant pas l'islam (les animistes). La dynastie des Kéïta a ainsi exercé le pouvoir sous le titre de mansa. Aujourd'hui encore l'héritage de Soundjata Kéïta perdure à travers la culture islamique et l'histoire des peuples mandingues de l'Afrique de l'Ouest. Il faut préciser que les descendants de la lignée de Soundjata Kéïta jouent un rôle symbolique et culturel dans le monde musulman, les communautés musulmanes. Nous donnons ci-dessous la carte géographique indiquant les limites approximatives de l'Empire du Mali ou Empire Mandingue :

²² Le Mandé, Manden ou encore Mandingue est une région située en Afrique de l'Ouest, espace compris entre le Sud de l'Actuel Mali et l'Est de l'actuel Guinée Conakry. C'est le foyer historique du peuple Mandingue.

Carte 4 : Limites approximatives de l'Empire du Mali, *Source : Blog d'une internaute*



Grâce à un concours de circonstances favorables où la magie noire ou la spiritualité africaine joua un rôle important, Soundjata réussit à abattre Soumangourou Kanté à la bataille de Kirina en 1235, tuant ce dernier à l'aide d'une flèche armée de l'ergot d'un coq blanc. Après la disparition de son redoutable adversaire, Soundjata Kéïta agrandit ses domaines de tous les côtés, fixant alors sa capitale à Kangaba (ou Kaaba : Est-ce la Kaaba de l'Arabie Saoudite ?) sur le Niger en amont du confluent du Sankarani ; et en s'emparant des villes entre autres la ville de Ghana (vestige de l'Empire du Ghana), qu'il détruisit en 1240. Selon les historiens africains, l'administration de l'Empereur mandingue, Soundjata Kéïta, fut bienfaisante et permit d'asseoir la domination mandingue de façon solide dans ses nouvelles conquêtes, à savoir : les territoires situés dans la partie sud de l'Afrique de l'Ouest. Il mourut en 1255, date correspondant à la période de l'invasion de ce territoire africain par les colons, les impérialistes.

Il faut noter qu'après le décès de Soundjata Kéïta, l'Empire du Mali s'agrandit sous ses successeurs : Mansa-Oulé (1255-1270) et Aboubakari (1270-1285), puis l'usurpateur Sakoura qui régna de 1285 à 1300, étendant l'Empire du Mali du pays Songhaï à l'Océan Atlantique, vers l'actuel Gambie. Après lui, ce furent les règnes obscurs de Gao et de Mamadou, puis celui d'Aboubakari II qui, selon Al-Omar²³, aurait péri en voulant explorer l'Océan Atlantique à la

²³ Shihāb al-dīn Aḥmad ibn Faḍl Allāh al-'Umarī est un historien et administrateur arabe, né et mort à Damas (Syrie). C'est l'un des plus importants représentants du courant encyclopédiste dans le domaine mamelouk.

tête d'une expédition de 2 000 pirogues traditionnelles, avec pour seul et unique but d'atteindre « l'extrémité de l'Océan Atlantique ». Est-ce une légende africaine ou une histoire vraie ?

Dans tous les cas, en 1324, Mansa Moussa, le nouvel empereur devint célèbre à la suite de son pèlerinage à la Mecque, en devenant l'homme le plus riche de tous les temps. Cependant, force est de constater que la lecture des photographies aériennes de Niani²⁴ par les historiens français n'a pas fourni le moindre indice des vestiges de l'Empire du Mali. Il n'y a que des textes arabes et les Tarikhs indiquant quels furent les principaux traits de l'Empire du Mali. Du règne du Mansa (roi des rois) à celui du Sultan (dont le pouvoir était fondé sur l'appui qu'il trouvait auprès des marabouts, qu'il protégeait), l'Empire du Mali a traversé deux civilisations.

L'islam a certes permis d'accomplir des progrès. Mais, bien que les sultans du Mali aient fait preuve d'une large tolérance envers leurs sujets et leurs voisins ; de nombreuses razzias menées au Nord par les Touaregs et au sud par les non-musulmans va affaiblir l'empire. Ces razzias fournissaient entre autres les marchés d'esclaves noirs, qui étaient destinés à être employés sur place en Afrique du Nord (« traite arabo-musulman ») ou déportés hors d'Afrique (« traite négrière »). La politique des Sultans était fondée sur le commerce, résultant surtout du fait que l'Empire du Mali était, à la suite de l'Empire du Ghana, le principal fournisseur d'or du monde médiéval. La classe marchande, en général d'origine arabo-berbère, faisait le trafic de l'or et des esclaves noirs selon les dires des historiens. Ces Arabo-Berbères avaient intérêt à promouvoir la diffusion de l'islam pour le développement du commerce et également pour la paix. En effet, ce qui a frappé les historiens et auteurs médiévaux venus dans l'empire était la paix qui y régnait ; et qui contrastait avec l'insécurité dans le Maghreb et les guerres en Europe.

Conclusion

L'Histoire du berceau de l'humanité est beaucoup plus complexe que ce que les livres d'histoire et les historiens, particulièrement les historiens et égyptologues européens, nous ont relaté et continuent de nous relater de façon inexacte. Aussi, dorénavant, les historiens, les archéologues, les anthropologues, les sociologues, les linguistes, les psychologues, ... du continent africain se mettent ensemble pour élaborer des projets innovants, programmes de développement ou alors pour effectuer des travaux de recherche qui impactent aussi bien le cours de l'histoire du

²⁴ Niani est fréquemment mentionnée dans plusieurs versions de l'épopée de Soundiata Kéïta. Dans la version de Mamadou Kouyaté adaptée en français par Djibril Tamsir Niane, Niani est mentionnée comme étant la capitale du royaume du Mandé sous le règne de Naré Maghann Konaté, le père de Soundiata Kéïta. Elle apparaît sous le nom de Nianiba, « Niani la Grande ». Lorsque plusieurs villes du Mandé se révoltèrent contre la domination de Soumangourou Kanté, qui a envahi leur royaume ; celui-ci se venge en rasant Niani. Toutefois, après sa victoire sur Soumangourou Kanté, Soundiata Kéïta s'établit à Niani dont il fit la capitale de son empire ; il la fit reconstruire en l'agrandissant. Niani devint rapidement un centre politique et économique prospère.

continent africain que l'histoire des peuples africains en général et des peuples de l'Afrique de l'Ouest francophone en particulier. C'est dans cette optique que nous avons cherché à savoir quels sont les peuples qui sont sur le continent africain ; et quelles sont les langues négro-africaines (ou négro-égyptiennes) présentent sur le berceau de l'humanité.

Grâce à l'ensemble des éléments à notre disposition, des connaissances, du savoir, etc., nous avons identifié deux civilisations en Afrique noire ou Afrique subsaharienne : les sultanats islamiques du Soudan et de la Corne de l'Afrique (des descendants de Cham), les Arabes (des descendants d'Ismaël, fils aîné d'Abraham) d'une part et, d'autre part, les royaumes d'Afrique subsaharienne (des descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob). Ces derniers sont nommés soit Hébreux (pour les non convertis à l'islam), soit Soninkés (pour les convertis à l'islam) et se sont donc divisés à cause de l'adoption de l'islam, une religion venue de l'Orient. En effet, au III^e siècle, à la suite de leur longue migration de Canaan vers l'Afrique de l'Ouest, les Hébreux : descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob fonda le royaume de Ghana, qui devint plus tard l'Empire du Ghana ou Empire Wagadou. Mais, les Soninkés : des Hébreux/Israélites convertis à l'islam vont prendre le pouvoir, à cause de l'affaiblissement de l'empire dû aux razzias des Berbères, des descendants de Sem venus de l'Est et convertis à l'islam, appelés Almoravides. L'empire chuta donc et c'est Soudjata Kéïta, un Chamite, qui fonda un nouvel empire, l'Empire du Mali ou Empire Mandingue sur le même site avec pour capitale Niani.

Concernant les peuples de la Côte d'Ivoire, nous disons que contrairement aux peuples malinkés (des Chamites) appartenant au groupe linguistique mandé nord et situés dans la partie nord-ouest du pays, les peuples du groupe linguistique mandé sud dont le peuple toura, situés à la frontière Ouest - Nord-Ouest du pays, les peuples Gour au Nord et au Nord-Est, les peuples Krou à l'Ouest et les peuples Akan au Centre, à l'Est et au Sud du pays sont issus des 12 tribus d'Israël avec pour aïeul Abraham, le père de la foi, qui a vécu avec sa famille à Canaan, dans la partie nord de l'Afrique, parmi les Chamites. Aussi disons-nous que le Nord-Ouest du pays est peuplé par les peuples malinkés, des Chamites (qui ont formé l'Empire du Mali ou Empire Mandingue) et les autres régions de la Côte d'Ivoire sont peuplées par des Hébreux/Israélites pratiquant la Torah, la religion chrétienne ou musulmane. Ces peuples font le culte des divinités, le culte des ancêtres, etc. Ce sont eux qui ont fondé le Royaume de Ghana, qui devint plus tard l'Empire du Ghana ou Empire Wagadou. Nous avons, dans cet article, montré qu'il y avait deux grandes civilisations en Afrique subsaharienne avant l'arrivée et l'installation des colons.

En réalité, l'Empire du Ghana ou Empire Wagadou n'est pas différent de l'Empire du Mali ou Empire Mandingue ; car ces deux empires se sont succédé et ce, sur le même territoire, à savoir :

l'Afrique de l'Ouest. Il y a eu, en fait, un changement de dirigeant, à la suite de l'affaiblissement par les razzias des Almoravides (des Berbères). En effet, affaibli par un pouvoir centralisé, l'Empire du Ghana ou Empire Wagadou a perdu son hégémonie, acquise grâce à la vente de l'or, au XIII^e siècle. C'était un empire qui regroupait plusieurs royaumes fondés par les descendants d'Abraham (un Sémite ayant quitté la Mésopotamie pour la terre promise²⁵) et ce, après avoir fui Canaan où ils étaient persécutés par les occupants romains en 135 de notre ère. Par la suite, les Chamites et les descendants d'Ismaël (des Arabes) vont quitter leurs territoires, respectivement : le Nord de l'Afrique dans l'actuel Maghreb et la Péninsule arabique dans l'actuel Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Oman, Yémen, etc.) pour se réfugier également au Sud du Sahara dans l'actuel Afrique de l'Ouest. Certains linguistes vont même regrouper les langues parlées en Afrique du Nord et les nommer ainsi : « Chamito-sémitique ». En réalité, les Chamites et les Sémites n'ont ni la culture en commun, ni la langue en commun. En Côte d'Ivoire, on peut distinguer aisément la culture d'un peuple donné. C'est le cas des Ógbrù et de Égnébê dont la langue, dite « abidji » de façon arbitraire, véhicule les pratiques culturelles de la Torah (fête des moissons ou fête d'igname, les rites funéraires²⁶, etc.) à l'instar des autres peuples akan de la Côte d'Ivoire contrairement aux Malinkés de la Côte d'Ivoire.

Les éléments de preuve énumérés dans cet article permettront aux Africains, en général et aux Ivoiriens en particulier de connaître l'histoire de l'Afrique et des Africains : l'origine des différents peuples, leur culture, leur développement et leur évolution, y compris les différentes migrations à travers le continent africain. Aussi, espérons-nous que les conclusions de notre analyse exploratoire des résultats des différents travaux de recherche vont contribuer à une meilleure connaissance, ainsi que la maîtrise de notre histoire, notre identité culturelle ; afin que nos peuples dits « sans écriture », « sans histoire » connaissent leur histoire -la vraie- dans le cadre de la renaissance, des lumières de notre continent, l'Afrique : le berceau de l'humanité.

Références Bibliographiques

BA Amadou, 2021, *L'EMPIRE DU GHANA (7e-12e siècles) : Premier empire médiéval ouest-africain*, Canada, Éditions AB Alkebulan, www.editionsab.com, 62 p.

BATHILY Youba, 2018, *Rois et Peuples de l'Empire du Ghana : VI-XII siècles*, Éditions Mieruba, ISBN 1977034683, 95 p.

²⁵ Ézéchiel 47 :13-23 (Les frontières du pays. Nouveau partage)

²⁶ Cérémonies et pratiques culturelles, spirituelles autour de la mort, visant à rendre hommage au défunt, pour accompagner le deuil et pour marquer la transition vers l'au-delà après la vie ici-bas.

BERTHIER Sophie, 1997, *Recherches archéologiques sur la capitale de l'empire de Ghana : Etude d'un secteur d'habitat à Koumbi Saleh, Mauritanie*, Campagne II-III-IV-V (1975-1976) - (1980-1981), BAR International, 143 p.

DIOP Cheikh-Anta, 2000, *Nations nègres et culture : De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*, Présence Africaine (5^e édition), 564 p.

DEVISSE Jean, 1982, « L'apport de l'archéologie à l'histoire de l'Afrique occidentale entre le V^e et le XII^e siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 126^e année, N°1, p.156-177.

FOGEL Frédérique, 1995, « Des Nubies, des Nubiens : traditions scientifiques et locales de l'identité », *Égypte/Monde arabe*, Anthropologie de l'Égypte 1, 24, CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales, p. 75-86.

MAUNY Raymond, 1959, « Évocation de l'Empire du Mali (A.O.F) », *Notes Africaines* : bulletin d'information et de correspondance, N°82, p. 33-37, Institut Français d'Afrique Noire, <https://www.webafrika.net/library/ifan/evocation-de-lempire-du-mali/>.

OBENGA Théophile, 2025, *La Révolution Linguistique d'Obenga : L'Égyptien Ancien, une Langue Négro-Africaine*, <https://www.ikodi.net/actualites/societe/la-revolution-linguistique-dobenga-legyptien-ancien-une-langue-negro-africaine>.

OBENGA Théophile, 1973, *L'Afrique dans l'Antiquité : Égypte ancienne*, Afrique noire, Paris, Présence africaine.

RILLY Claude, 2023, *Le déchiffrement du méroïtique / Deciphering Meroitic. Déchiffrements/ Decipherment*, D. Briquel-Chatonnet et C. Ramio (éds.), Le Caire, IFAO, p. 47-49.

ROBERT-CHALEIX Denise, ROBERT Serge et SAISON Bernard, 2005, « Bilan en 1977 des recherches archéologiques à Tegdaoust et Koumbi Saleh (Mauritanie) », *Afrique, Archéologie & Arts*, n°3, p.23-48, <https://doi.org/10.4000/aaa.1982>.

ROBERT-CHALEIX Denise et ROBERT Serge, 1972, « Douze années de recherches archéologiques en République Islamique de Mauritanie », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, Université de Dakar, tome II : l'Afrique, p.194-233.

ROBERT-CHALEIX Denise, 1970, « Les fouilles de Tegdaoust », *The Journal of African History*, tome XI, N°4, vol. 11, p.471-493.



ROBERT Serge, 1976, « Archéologie des sites urbains des Hodh et problèmes de la désertification saharienne au Moyen-Âge », *La désertification au Sud du Sahara*, Colloque de Nouakchott, NEA. Dakar-Abidjan, p.46-55.

ROBERT Serge, 1970, « Fouilles archéologiques sur le site présumé d'Aôudaghost (1961-1968) », *Folia Orientalia*, tome XII, p.261-278.

WHORF Benjamin Lee, 1956, *Language, Thought and Reality*, Cambridge MA: MIT Press.